

FOGEFOR : la "Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)"

Session 2025

Anthony Cubaynes © CNPF

INVITATION

Le FOGEFOR DFCI c'est

Un cycle de formation économique et efficace
en 6 modules

Avec le changement climatique, les feux de forêts deviennent un risque majeur.

Les objectifs de ce stage sont multiples : regarder sa forêt avec un œil différent, découvrir ce qui se cache derrière la DFCI : son organisation, les différents acteurs qui la composent et comment prendre en compte la prévention dans la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts, tant au niveau de la masse combustible que des conditions d'accès, ou encore des actions à mettre en œuvre après un incendie !

L'animation est assurée par Anaïs COUBES, Ingénieure DFCI en partenariat avec les techniciens forestiers du CNPF PACA et d'autres organismes professionnels selon les thématiques des journées.

Pour vous inscrire

Inscription obligatoire par mail puis coupon réponse (au verso) à retourner avec le règlement à retourner **avant le 23 avril.**

Par mail : anaïs.coubes@cnpf.fr
ou téléphone au : 06 59 36 77 16

Au programme

Jeudi 24 avril 2025

Les fondamentaux de la DFCI
Visio-conférence d'1h30

Vendredi 23 mai 2025

Des techniques de gestion favorisant la résistance et la résilience des forêts

Esparren-de-Verdon (04) –
CERPAM

Vendredi 27 juin 2025

Les servitudes DFCI

Saint-Rémy-de-Provence (13) –
PNR des Alpilles

Vendredi 12 septembre 2025

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Opio (06) – INRAE

Vendredi 17 octobre 2025

La Restauration des Terrains Incendiés

Saint-Hippolyte-de-Graveyron (84) – ASL
des Dentelles de Montmirail

Novembre 2025 (date à définir)

La DFCI au service de la Lutte

Velaux (13) – SDIS 13

www.paca.cnpf.fr

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public à caractère administratif qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts.

Tarifs

150 € de cotisation pour la session de formation.

En cas de démission avant le début du stage ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.

Joindre un chèque à l'ordre de l'Agent comptable du CNPF PACA.

Informations complémentaires

La réalisation du stage est confiée au CNPF Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Les exercices pratiques au cours de la formation et l'évaluation en salle à l'issue, permettent aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des connaissances.

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CNPF PACA est lui aussi assuré.

Lieux et horaires

A chaque session en présentiel, nous nous retrouverons en salle le matin (mairies, salle communale...), puis repas ou pique-nique en commun, suivi d'une visite en forêt proche l'après-midi.

Horaires indicatifs :

-Matin : 9h30-12h00/12h30

-Après-midi : 13h00/13h30 – 16h00

Inscription à la session 2025

Bulletin d'inscription et chèque correspondant à retourner au CNPF PACA – 7 impasse Ricard Digne – 13004 MARSEILLE

Inscription à la session 2025 du FOGEFOR thématique DFCI

Madame, Monsieur :

Adresse:.....

Tél:.....Mail :

Commune principale de la forêt associée à votre inscription :.....

Nombre de personnes : Date : Signature :

FOGEFOR DFCI

Centre National de
la Propriété
Forestière

